



République de Guinée



Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE CHARGE
DE LA RECUPERATION DES DOMAINES SPOLES DE L'ETAT

DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME (DATU)

**PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DE LA STATION
D'EPURATION DES EAUX USEES DE CONAKRY**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION
DES ETUDES ET DU SUIVI DES TRAVAUX ET DE LA PERIODE DE CO-
EXPLOITATION DE LA STEP**

JUIN 2024

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES / PAYS MEMBRES DE LA
BID)

République de Guinée

Projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration des eaux usées de Conakry

Secteur : Infrastructure d'assainissement liquide (eaux usées)

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de Financement : Prêt-Vente à Tempérament-Don

N° de Financement : GIN 1037

La République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Modernisation et d'Extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Conakry et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent: (i) les études d'actualisation de l'Avant-projet Détaillé (APD) de la STEP ainsi que l'actualisation de l'étude d'impact environnemental et social et établissement des appels d'offres pour la mise à niveau de la station d'épuration de Conakry, (ii) l'établissement des études APD et des dossiers d'appel d'offres relatifs au renouvellement de sept (07) stations de pompage des eaux usées et des conduites d'amenées des eaux usées en provenance des Communes de Kaloum, de Matam et de Dixinn. (iii) le contrôle et le suivi des travaux de mise à niveau et de renouvellement des infrastructures d'assainissement liquide, le suivi de l'application du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et le suivi de la phase de co-exploitation de la STEP. Le consultant assistera également l'Unité de Gestion du Projet (UGP), avec l'appui de l'ONEE, dans le dépouillement et l'analyse des offres pour la sélection des entreprises et dans la certification des demandes de paiement. La durée de réalisation des travaux ainsi que la co-exploitation des ouvrages est de cinq (05 ans) et la date prévue pour le démarrage des travaux est prévue fin 2024

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

La Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (DATU) invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont : (i) Être un Cabinet Consultant d'un des pays membre de la BID, (ii) Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des études et suivi des projets d'assainissement liquide, (iii) Avoir une capacité bonne managériale (produire l'organigramme du cabinet ainsi que la liste de l'équipe de direction, leurs postes et profil), (iv) Avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (de 2014 à 2024) au moins deux (2) références similaires tel que décrits ci-dessous.

Décomposition d'une Référence similaire :

- Réalisation des études d'Avant-Projet Détaillés (APD) et des études d'impact environnemental et social pour un projet de construction / réhabilitation de

stations de traitement des eaux usées pour une ville relevant d'un pays subsaharien pour une population supérieure à 600 000 habitants

- Avoir effectué le suivi et le contrôle des travaux de construction d'une station d'épurations de type : lagunage aéré ou Boues Activées ou lits bactériens de capacité $\geq 300\ 000$ équivalent habitant.
 - Suivi de l'exploitation d'une station d'épurations de type : lagunage aéré ou Boues Activées ou lits bactériens de capacité $\geq 300\ 000$ équivalent habitant.
- Les qualifications et l'expérience des Personnels-clés ne devront pas faire partie des critères d'établissement de la liste restreinte.

NB : les références similaires seront évaluées sur la bases des attestations de fin d'exécution ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrages ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le consultant a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations exécutées, leur montant et la date et le lieu d'exécution ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

Le concurrent peut, éventuellement, fournir des fiches projets précisant des données complémentaires aux attestations des références techniques.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode basée sur la qualité et le coût stipulée dans les Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : **9 heures 00 minutes à 16 heures 30 minutes**, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées (en personne ou par courrier, télécopie ou courriel) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **31 juillet 2024**.

Unité de Gestion du Projet de Modernisation et d'Extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Conakry.

À l'attention de Monsieur Karamoko CAMARA, Coordinateur de l'Unité de Gestion du Projet de Modernisation et d'Extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Conakry, sise dans le quartier Cameroun, Corniche nord – Commune de Dixinn en face de la Résidence le Corail – Conakry – République de Guinée, téléphone : (+224) 622 70 02 97/666 43 84 22 E-mail : karamokocamara2017@gmail.com

Le Directeur National

Amadou DOUMBOUYA
